

SCI AURANTIUM

BP : 8104

98807 Nouméa

PROVINCE SUD Direction des Ressources Naturelles	ARRIVÉE LE 31 JAN. 2007									
	N° 652									
	D	D+	S+	ENC	ED+	SA	EN+	DET	AUTR	
AFFECTE				X						
COPIE										
OBSERVATIONS	3 ex reçus									

**DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
DE LA PROVINCE SUD**

19, av du Maréchal FOCH

Centre ville

B.P 3718

98846 NOUMEA CEDEX

Nouméa, le 24 janvier 2007

Objet : Immeuble d'habitation « AURANTIUM »
Réglementation ICPE

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de la construction de l'immeuble d'habitation « AURANTIUM » situé 7 rue Ulm au 7^{ème} km à Nouméa, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le dossier de déclaration du dispositif d'épuration des eaux résiduaires, en trois exemplaires.

Ce dossier a été réalisé conformément aux dispositions de la réglementation des installations classées pour la Protection de l'environnement.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.